



Aussac-Vadalle, le 22 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Le 19 juin 1944, dix jeunes aviateurs américains décollent d'Angleterre, à bord du B17-G « Channel Express III » pour une mission de bombardement de l'aéroport de Bordeaux - Mérignac. Une mission parmi tant d'autres pour ceux qui, la veille encore, affrontaient la défense aérienne de Hambourg après avoir survolé toute l'Allemagne.

Sept d'entre eux ne reviendront pas, ils périront dans le crash de leur forteresse volante sur les communes d'Aussac-Vadalle et de Jauldes. Les trois autres, bien que poursuivis par les troupes allemandes, s'échapperont avec le secours des habitants et l'aide du maquis BIR-HAKEIM.

Cet épisode tragique de notre histoire constitue, pour les habitants de nos communes, l'exemple de la fraternité qui nous lie au peuple américain depuis toujours. Un lien indéfectible qui a conduit ces jeunes hommes à risquer leur vie pour notre liberté.

Dominic, William, James, Paul, Robert, Harold, Alfred sont morts sur notre terre charentaise pour notre liberté, ils n'avaient pas 25 ans.

Pour le quatre-vingtième anniversaire de leur tragique disparition, avec votre aide, nous avons pu montrer la persistance de notre immense reconnaissance.

Vous avez participé à la souscription lancée pour réaliser le projet d'un mémorial digne de leur sacrifice, soyez en infiniment remerciés.

Une cérémonie émouvante s'est déroulée ce 19 juin 2024 sur les lieux même du crash du Channel Express III. La population a répondu en grand nombre à l'invitation des deux municipalités et c'est avec humilité et un profond respect que les honneurs ont été rendus par les officiels, le détachement du 515^{ème} Régiment du Train et les avions de la Base Aérienne 709 de Cognac.

La plaquette jointe retrace le projet et exprime nos remerciements à tous les participants.

Nous avons mesuré, avec une grande satisfaction, l'implication des jeunes de nos communes dans l'hommage solennel qui a été rendu.

Le comité du souvenir du Channel Express III, créé pour conduire le plus efficacement possible ce projet, va poursuivre sa démarche en complétant le site d'une signalétique et d'aménagements facilitateurs du devoir de mémoire.

Nous remercions tout particulièrement Mme Nolwenn Thorin, qui s'est engagée pleinement au sein du comité mais qui a dû rejoindre son affectation hors département il y a peu. Elle fait partie de ces jeunes qui portent nos espoirs et qui renforcent notre confiance en l'avenir.

Nous vous remercions pour votre soutien et nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, nos sincères et respectueuses salutations.

Jean-François Coussaud
Président Amicale des Anciens Combattants

Gérard Liot
Maire d'Aussac-Vadalle



Franck Thorin
Initiateur du Projet